

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2022
DE 10 H 00 à 12 H 00

Délibération N° 2022 – 15



Objet : Défi Covoiturage

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de Monsieur Franck DHERSIN, le 28 Mars 2022, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts révisés du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités du 28 Mars 2022,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,

Considérant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire et le Rapport d'Orientations Budgétaires présenté en Comité Syndical le 31 janvier 2022,

Considérant le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2022 présenté ce jour,

CONSIDERANT

- L'existence de PassPass covoiturage depuis 2018 comportant plus de 9000 inscrits
- La nécessité de communiquer et de rendre attractif le service PassPass covoiturage dans un contexte post-confinement
- Que les défis sont un moyen ludique d'accroître la visibilité et la pratique du covoiturage quotidien
- Que le contexte actuel d'augmentation des prix du carburant est propice à la valorisation du covoiturage et à l'organisation de ce type d'évènement

DECIDE

- De réaliser un « Défi Pass Pass Covoiturage » du 13 au 19 juin 2022 comme prévu dans le cadre du marché d'exploitation et d'animation de la plateforme Passpass Covoiturage
- De consacrer une enveloppe budgétaire estimée à 45000 euros TTC pour l'organisation de ce défi

AUTORISE

Monsieur le Président du Syndicat Hauts de France Mobilités à finaliser et signer les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Franck DHERSIN

Le Défi PassPass Covoiturage Du 13 au 19 juin 2022 inclus

Objectifs du défi :

- ✓ Relancer la pratique du covoiturage dans un contexte d'augmentation du coût des carburants
- ✓ Mobiliser la communauté des covoitureurs déjà inscrits sur PassPass covoiturage,
- ✓ Faire connaître le service à de nouveaux utilisateurs,
- ✓ Augmenter le nombre de validations de covoiturage via nos outils numériques

Déroulement du défi :

- ✓ Le défi aura lieu **la semaine du 13 au 19 juin 2022 inclus**. Durant cette période, **tous les covoiturages réalisés via le service passpass covoiturage seront comptabilisés**, aucune inscription préalable n'est nécessaire.
- ✓ Il s'agit d'un défi individuel, qui s'adresse aux habitants des Hauts-de-France, principalement aux actifs, salariés ou étudiants, pour l'ensemble de leurs trajets qu'il s'agisse de leurs trajets domicile-travail ou de loisirs. Les entreprises qui souhaitent relayer la communication auprès de leurs salariés (notamment les entreprises ayant une communauté sur PassPass covoiturage) pourront bénéficier d'animations sur site.

Règles du jeu – désignation des vainqueurs :

Pour concourir il faut :

- ✓ S'inscrire ou être inscrit à PassPass Covoiturage
- ✓ Publier un trajet en tant que conducteur et/ou passager
- ✓ Trouver un covoitureur
- ✓ **Valider/Accepter** au moins un trajet sur PassPass Covoiturage entre le 13 et le 19 juin inclus

Les gagnants seront déterminés via le site d'administration de la plate-forme par le prestataire Mobicoop, exploitant de la plateforme PassPasscovoiturage.fr et seront récompensés selon trois catégories :

- ✓ **Prix « Grand Gagnants »** : le conducteur ET le passager ayant effectué le plus grand nombre de covoiturage sur la période (2 prix)
- ✓ **Prix « Gagnants longue distance »** : le conducteur ET le passager ayant covoituré le plus grand nombre de kilomètres (2 prix)
- ✓ **Prix « coup de cœur »** : l'équipe avec le plus de covoitureurs dans un véhicule (5 ou 7 prix maximum, selon le remplissage de la voiture)
- ✓ Nous réfléchissons à d'autres prix qui pourraient être accordés aux participants notamment en lien avec l'animation des réseaux sociaux (envoi d'une photo, post sur les réseaux sociaux...)

Les lots à gagner sont en cours de détermination, mais un budget spécifique est prévu pour leur achat par notre prestataire Mobicoop.

Concernant la nature de ces lots et compte-tenu du contexte actuel nous souhaitons proposer des bons d'achats en lien avec l'automobile (entretien, Bons d'essence...) ou la mobilité, mais aussi axés par exemple sur le loisir, comme des nuitées dans les zones touristiques de la région.

Volet financier :

Provision d'une enveloppe de 45000 euros TTC, répartie comme suit :

- ✓ Organisation du défi : 5000 euros TTC
- ✓ Lots : 10000 euros
- ✓ Création graphique : 3000 euros TTC
- ✓ Impression des outils de communication : 2000 euros TTC
- ✓ Communication réseaux sociaux : 5000 euros TTC
- ✓ Communication Voix du Nord : 20 000 euros TTC

Communication :

Mobilisation au niveau partenarial et institutionnel :

- Afin de faire connaître le défi, nous mobiliserons nos membres, les territoires partenaires, les partenaires institutionnels qui le souhaitent, les référents de communautés PassPass covoiturage, les employeurs, ainsi que les inscrits à PassPass covoiturage.
- Cette mobilisation se fera via l'organisation de webinaires présentant le défi et la mise à disposition d'outils de communication dédiés.

Outils de communication :

- Des outils de communication spécifiques seront réalisés : visuels, affiche, flyer, Newsletter...
- Ces visuels seront également utilisés sur nos réseaux sociaux et notre site institutionnel pour évoquer l'événement. Le défi devra également être présenté sur passpasscovoiturage.fr, il faudra pour cela adapter quelques pages du site (page de présentation, règlement du défi...)
- Des animations pourront être réalisées « en présentiel » en amont du défi, notamment pour sensibiliser les salariés. Il s'agira d'intégrer la communication du défi dans les animations que nous portons déjà habituellement auprès des entreprises, collectivités ou associations, ou lors de toute manifestation à laquelle PassPass covoiturage sera convié.
- Des actions de communication et de valorisation du défi a posteriori pourront également être menées, en fonction bien entendu du taux de participation et de l'accord des participants (communication lors de la remise des prix, valorisation des gagnants).